Informations de base

1998/0181(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire" **Subject** 3.50.02.01 Programme-cadre CE, UE	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENER Recherche, développement technologique et énergie	MARSET CAMPOS Pedro (GUE/NGL)	28/04/1998

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	GHILARDOTTI Fiorella (PSE)	01/09/1998
RELA Relations économiques extérieures	MALERBA Franco E. (PPE)	23/07/1998
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
DEVE Développement et coopération		
PECH Pêche	LANGENHAGEN Brigitte (PPE)	25/06/1998
FEMM Droits de la femme	KARAMANOU Anna (PSE)	25/06/1998

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2158	1999-01-25
Recherche	2109	1998-06-22
Recherche	2123	1998-10-13
Recherche	2154	1998-12-22

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/06/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0305	Résumé
22/06/1998	Débat au Conseil		
15/07/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/10/1998	Débat au Conseil		
26/11/1998	Vote en commission		Résumé
26/11/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0455/1998	
14/12/1998	Débat en plénière		
25/01/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
25/01/1999	Fin de la procédure au Parlement		
12/03/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/0181(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 130I-p4
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/10324

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0455/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0004	26/11/1998	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0729/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0026-0105	15/12/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
	COM(1998)0305		

Document de base législatif		10/06/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1140/1998 JO C 407 28.12.1998, p. 0123	10/09/1998	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1999/0171
JO L 064 12.03.1999, p. 0078 Résumé

Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire"

1998/0181(CNS) - 15/12/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Dans la foulée de l'accord de conciliation sur le 5ème programme-cadre de recherche, de développement technologique et de démonstration pour la période 1998-2002, le Parlement européen a adopté le rapport de M. Pedro MARSET CAMPOS (GUE/NGL, E) sur le programme spécifique de RDT dans le domaine "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire". Le Parlement a fait sienne une proposition de la Commission concernant la répartition des montants sur deux périodes: un montant pour la période 1998-1999 (78 millions d'écus), un autre pour la période 2000-2002 (397 millions d'écus), soit un total de 475 millions d'écus consacrés à la coopération avec les pays tiers, répartis de la manière suivante: - Etats en phase de pré-adhésion (4%); - Pays d'Europe centrale et orientale/NIS (16%); - Pays partenaires méditerranéens (17%); - Amérique latine (23%); - Pays ACP (22%); - Pays aux économies émergentes industrialisés (2%); - Formation des chercheurs (5%); - Coordination (11%). Le Parlement a particulièrement insisté sur la nécessité de faciliter la participation des PME et de tenir compte de la politique communautaire d'égalité des chances lors de l'application du programme.

Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire"

1998/0181(CNS) - 25/01/1999 - Acte final

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration dans le domaine "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire" (1998-2002). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/171/CE du Conseil. CONTENU: conformément au 5ème programme-cadre de RDT, le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 475 millions d'euros (78 millions d'euros pour la période 1998-1999 et 397 millions d'euros pour la période 2000-2002). Répartition indicative (en millions d'euros): a) Coopération avec les pays tiers: - Etats en phase de préadhésion: 26 - Nouveaux Etats indépendants et autres pays d'Europe centrale et orientale: 112 - Partenaires méditerranéens: 55 - Pays en développement: 210 - Pays à économie émergente et pays industrialisés: 5 b) Formation des chercheurs: 15 c) Coordination: 52.

Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire"

1998/0181(CNS) - 10/06/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration (1998-2002) dans le domaine "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire". CONTENU: en vue de la mise en oeuvre du cinquième programme-cadre de RDT, la Commission propose d'arrêter un programme spécifique relatif au thème horizontal "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire" pour la période 1998-2002. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 491 millions d'écus (70 millions d'écus pour la période 1998-1999; 421 millions d'écus pour la période 2000-2002). Les objectifs stratégiques du programme proposé sont les suivants: - promouvoir une coopération scientifique et technologique entre entreprises, organismes et chercheurs des pays tiers et de la Communauté; - faciliter, pour des centres de recherche et des entreprises établis dans la Communauté, l'accès à des connaissances scientifiques et technologiques disponibles en dehors de la Communauté et utile à ses intérêts; - renforcer la place et le rôle de la recherche communautaire sur la scène scientifique et technologique internationale et promouvoir une culture scientifique et technologique européenne; - préparer l'adhésion de nouveaux Etats membres (contribuer à la stabilisation du potentiel de RDT des pays d'Europe centrale et orientale et des nouveaux Etats indépendants de l'ex-URSS; soutenir le partenariat Euro-méditerranéen; contribuer au développement scientifique des pays en développement); - aider les acteurs européens de la recherche à acquérir des informations et de l'expérience sur les capacités, activités, et priorités en matière de recherche des pays tiers industrialisés et des pays à "économie émergente".